

Montréal, le 27 février 2023

## Par dépôt électronique (SDÉ

À: Tous les participants

**Objet:** Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures

relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

Dossier: R-4008-2017

La Régie de l'énergie (la Régie) prie les participants au dossier mentionné en objet de bien vouloir noter qu'en raison de son départ à la retraite à la fin de semaine dernière, M<sup>e</sup> Nicolas Roy est désormais empêché d'agir dans le dossier mentionné en objet.

Ainsi, M<sup>e</sup> Simon Turmel se joindra à titre de membre à la formation composée de M<sup>e</sup> Lise Duquette, présidente et de Madame Françoise Gagnon.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, d'ici 12 h le 1<sup>er</sup> mars 2023, des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

## (S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

www.regie-energie.qc.ca